Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le

ID: 064-216400689-20210330-DELIB_2021_17-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 30 mars 2021

Date de convocation : 25 mars 2021 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué,

s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS: Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA,

Michel AURIGANC, Corinne PANATIER
EXCUSÉES: Marie-Joëlle DEBATY, Francine BOURDA

PROCURATIONS: Marie-Joëlle DEBATY à Olivier CHARRET, Francine BOURDA à Antoine CUYAUBERE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBERATION N°2021-17: VOTE DU BUDGET COMMUNE 2021

Par délibération du 11 janvier 2021, M. le Maire a été autorisé à effectuer des dépenses avant le vote du budget. Il s'avère nécessaire de modifier les prévisions au budget primitif de l'exercice comme suit :

Articles Programmes	Délibération du 11 janvier 2021	Budget 2021
Art 2315 Progr Voirie 2021	50 000.00 €	80 000.00€
Art 2313 Progr 220 Travaux Bâtiments communaux	100 000,00 €	17 450.86 €
Art 2313 Prog 293 Aménagement Terrain	30 000,00 €	30 259.00 €
Art 2135 Progr 222 Mairie	5 000,00 €	5 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ADOPTE Les modifications des prévisions

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021 :

Investissement:

Dépenses :

969 371.86€

106 741.00 € (restes à réaliser)

1 076 112.86 €

Recettes:

1 140 037.99 €

26 643.00 € (restes à réaliser)

1 076 112.86 €

Fonctionnement:

Dépenses :

1 436 551.37 €

Recettes:

1 436 551.37 €

VOTE

POUR	16
CONTRE	3
ABSTENTIONS	

psi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus Pour copie conforme,

Le Maire